

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 638**21 juin 2004****SOMMAIRE**

Adrina, S.à r.l., Luxembourg	30609	(La) Flûte S.A., Luxembourg	30591
Adrina, S.à r.l., Luxembourg	30609	Frankfurter Volksbank International S.A., Luxembourg	30587
Advanced Technologies S.A., Luxembourg	30606	Ginza Enterprises S.A., Luxembourg	30604
Advanced Technologies S.A., Luxembourg	30606	Global Capital Group S.A.H., Luxembourg	30587
Air Finance Holding S.A., Luxembourg	30607	Global Capital Group S.A.H., Luxembourg	30589
Andalos S.A.H., Luxembourg	30582	Global Fund Services (Luxembourg) S.A., Munsbach	30602
Andalos S.A.H., Luxembourg	30582	Graincom S.A., Luxembourg	30616
Atelier d'Architecture din @ 3 Muller & Simon, S.à r.l., Luxembourg	30584	H2F S.A., Luxembourg	30588
Audit Consulting S.A., Bertrange	30622	H2F S.A., Luxembourg	30588
Audit Consulting S.A., Bertrange	30623	Ideal Group Luxembourg S.A., Luxembourg	30605
AV Capital S.A., Luxembourg	30584	Immobilière Saint Marcel S.A., Luxembourg	30623
Bahamas Holding (Luxembourg) S.A., Luxembourg	30602	Immobilière Saint Marcel S.A., Luxembourg	30624
Barem Equity S.A., Luxembourg	30581	Immoint S.A., Luxembourg	30624
BNP Paribas Asset Management Luxembourg S.A. (BNP PAM Lux), Luxembourg	30599	Indaba Holding S.A., Hesperingen	30585
BNP Paribas Asset Management Services Luxembourg S.A., Luxembourg	30600	Indugest, S.à r.l., Luxembourg	30600
Brown Holding S.A., Luxembourg	30590	Indugest, S.à r.l., Luxembourg	30600
Bul-Investment S.A., Luxembourg	30579	Intekbio S.A., Luxembourg	30620
Catella Investments S.A., Luxembourg	30594	Intekbio S.A., Luxembourg	30621
Chiesi Finance S.A., Luxembourg	30588	International Dynalux S.A.H., Luxembourg	30597
Cloridam Investment S.A., Luxembourg	30597	Inversiones en Alquiler de Maquinaria I, S.à r.l., Luxembourg	30622
Colugest S.A.H., Luxembourg	30615	Inversiones en Alquiler de Maquinaria II, S.à r.l., Luxembourg	30624
Cosmos Participations S.A., Luxembourg	30608	Investments Forus S.A.H. Luxembourg	30597
Cosmos Participations S.A., Luxembourg	30608	Japan Fund Management (Luxembourg) S.A., Munsbach	30603
Danieli International S.A., Luxembourg	30587	JST Corporation S.A., Luxembourg	30578
Dinol Corporation Lux S.A., Luxembourg	30615	JST Corporation S.A., Luxembourg	30578
Etoile Investissement S.A., Luxembourg	30606	Juvaco S.A.H., Luxembourg	30598
Eufil Holding S.A., Luxembourg	30605	King's Court International Holding S.A., Luxembourg	30599
Eufil Holding S.A., Luxembourg	30605	Komiashi S.A.H., Luxembourg	30590
Euro Engineering Contractors S.A., Luxembourg	30606	Koshiguruma S.A.H., Luxembourg	30590
Euro Publications, S.à r.l., Luxembourg	30598	L.G.L. Luxembourg Genuine Leather S.A., Luxembourg	30590
Eurodns S.A., Luxembourg	30609	Layers Holding S.A., Luxembourg	30579
Eurodns S.A., Luxembourg	30615	Leisure Holding International, S.à r.l., Luxembourg	30607
Eurosprint Holding S.A., Luxembourg	30621		
Eurotrust S.A., Luxembourg	30600		
Fiduciaire Fernand Faber S.A., Luxembourg	30605		
Flavial, S.à r.l., Luxembourg	30607		

Lend Lease Sicav, Luxembourg	30589	Quintessence International S.A.H., Luxembourg	30594
Lend Lease Sicav, Luxembourg	30599	Ritzurei International S.A.H., Luxembourg	30594
Luxfin International S.A., Luxembourg	30586	RR Management S.A., Luxembourg	30592
Luxfin International S.A., Luxembourg	30586	S.D.G.A. Holding S.A., Luxembourg	30608
Luxinvest S.A. Holding, Senningerberg	30584	S.D.G.A. Holding S.A., Luxembourg	30608
Luxinvest S.A. Holding, Senningerberg	30584	SAC Portfolio Immobiliare Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	30615
Marit Investments S.A.H., Luxembourg	30591	San Marino Gestion S.A.H., Luxembourg	30589
Mawashi Geri S.A.H., Luxembourg	30592	Sanpaolo Bank S.A., Luxembourg	30602
Milpro S.A., Luxembourg	30592	Sanpaolo Bank S.A., Luxembourg	30603
Multiworld, Sicav, Luxembourg	30583	Scania Finance Luxembourg S.A., Münsbach	30603
Multiworld, Sicav, Luxembourg	30593	Scania Finance Luxembourg S.A., Münsbach	30604
Multiworld, Sicav, Luxembourg	30601	Shuriken S.A.H., Luxembourg	30594
Nakatome Holding S.A., Luxembourg	30593	Sico S.A., Luxembourg	30595
Newton Group Holding S.A., Luxembourg	30592	Socexpo S.A., Luxembourg	30601
Packaging Technology Holding S.A., Luxembourg	30593	Spanish Property Investment S.A., Luxembourg	30595
Parfumerie Milady, S.à r.l., Remich	30598	Spid Investissements, S.à r.l., Luxembourg	30591
Partest Holding S.A., Luxembourg	30617	Stabilpress Overseas S.A.H., Luxembourg	30595
PL Invest S.A., Luxembourg	30596	Standfast Reinsurance S.A., Luxembourg	30585
Polonium S.A., Luxembourg	30601	Standfast Reinsurance S.A., Luxembourg	30585
Polonium S.A., Luxembourg	30601	Stige S.A., Luxembourg	30580
ProLogis European Finance II, S.à r.l., Luxembourg	30580	Stingray Holding S.A., Luxembourg	30596
ProLogis European Finance III, S.à r.l., Luxembourg	30581	Texicom S.A., Luxembourg	30615
ProLogis European Finance IV, S.à r.l., Luxembourg	30581	Texinvest S.A.H., Luxembourg	30596
ProLogis European Finance V, S.à r.l., Luxembourg	30582	Thamaniah S.A.H., Luxembourg	30596
ProLogis European Finance VI, S.à r.l., Luxembourg	30583	Thyos S.A., Luxembourg	30599
ProLogis European Finance V, S.à r.l., Luxembourg	30583	Tirsa Société Anonyme de Réassurance S.A., Luxembourg	30595
ProLogis European Finance, S.à r.l., Luxembourg	30580	Transreal Finance S.A., Luxembourg	30579
Publishing International Investments S.A., Luxembourg	30620	Tropical Island, S.à r.l., Luxembourg	30617
Quartz Investment S.A., Luxembourg	30593	Tropical Island, S.à r.l., Luxembourg	30620
		Uncavasa Luxemburgo S.A.H., Luxembourg	30606
		Venital Holding S.A., Luxembourg	30604
		Western Investment Company et Cie S.C.A., Luxembourg	30591

JST CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 82.743.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP04933, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2004.

Pour le Conseil d'Administration

G. Schneider / M. Schaeffer

Administrateur / Administrateur

(034882.3/535/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

JST CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 82.743.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP04925, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2004

Pour le Conseil d'Administration

G. Schneider / M. Schaeffer

Administrateur / Administrateur

(034884.3/535/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

LAYERS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 56.617.

Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil D'Administration du 7 octobre 2002

La société LOUV S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, a été cooptée en tant qu'Administrateur en remplacement de la société FINIM LIMITED, démissionnaire. Elle terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Certifié sincère et conforme
LAYERS HOLDINGS S.A.
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04140. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann

(034247.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

BUL-INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 74.873.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires tenue extraordinairement le 6 avril 2004 que l'assemblée a décidé à l'unanimité:

- d'élire pour la première fois et jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires qui se tiendra en 2004 le commissaire aux comptes Monsieur Shlomo Gross, né en Israël, le 19 janvier 1945, demeurant au 117 Hachashmonaim, IL-67133 Tel-Aviv.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour la société
TMF CORPORATE SERVICES S.A.
Administrateur
F.-M. Brisdet / X. Kotoula
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05528. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(034221.3/805/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

TRANSREAL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 47.802.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue anticipativement en date du 25 mars 2004

1. Les mandats d'Administrateurs de Monsieur Jean-Robert Bartolini, diplômé DESS, demeurant au 66, cité Schmie-denacht, L-4993 Luxembourg, de Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant au 109, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, de Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant au 19, rue Batty Weber, L-5254 Sandweiler et de Monsieur François Mesenburg, employé privé, demeurant au 95, rue Principale, L-6833 Biwer, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

2. Le mandat de Commissaire aux Comptes de Madame Elena Rossi-Dermitzel, Administrateur de sociétés, demeurant à Cureglia (Suisse), est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Luxembourg, le 25 mars 2004
Certifié sincère et conforme
TRANSREAL FINANCE S.A.
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04141. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann

(034258.3/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

ProLogis EUROPEAN FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 41.217.197,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 70.892.

Extrait (traduction) des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 21 avril 2004

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2002.

Le 21 avril 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

D. Bannermann

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05366. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034227.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.445.

Extrait (traduction) des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 21 avril 2004

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2002.

Le 21 avril 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05370. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034231.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

STIGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 91.989.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 16 avril 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le conseil d'administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann
- Monsieur Marc Koeune
- Madame Nicole Thommes
- Madame Andrea Dany

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg. (anc. 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg)

Leur mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2004, réf. LSO-AP03951. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034317.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

ProLogis EUROPEAN FINANCE III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 550.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 80.004.

Extrait (traduction) des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 21 avril 2004

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2002.

Le 21 avril 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05374. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034236.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

ProLogis EUROPEAN FINANCE IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 83.916.

Extrait (traduction) des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 21 avril 2004

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 18 septembre 2001 au 31 décembre 2002.

Le 21 avril 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05380. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034241.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

BAREM EQUITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 85.065.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 14 avril 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le conseil d'administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann
- Monsieur Marc Koeune
- Madame Nicole Thommes
- Madame Andrea Dany

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg. (anc. 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg)

Leur mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2004, réf. LSO-AP03946. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann

(034321.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

ProLogis EUROPEAN FINANCE V, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 83.917.

Extrait (traduction) des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 21 avril 2004

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 18 septembre 2001 au 31 décembre 2002.
2. Les bénéficiaires de l'exercice social 2002 s'élevant à un montant de EUR 476.061 ont été alloués comme suit:
 - 5% du capital social s'élevant à EUR 23.804 ont été alloués à la réserve légale,
 - le montant restant a été reporté.

Le 21 avril 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05384. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034245.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

ANDALOS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 40.950.

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 23 avril 2004, réf. LSO-AP04062, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(034353.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

ANDALOS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 40.950.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 20 avril 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et leur a donné décharge pour leurs fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Le conseil d'Administration se compose donc ainsi:

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, Place Winston Churchill L-1340 Luxembourg;

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur, 3-5, Place Winston Churchill L-1340 Luxembourg;

- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, Place Winston Churchill L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004. L'assemblée générale du 20 avril 2004 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

- Monsieur Aloyse Scherer, expert comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée générale ordinaire du 20 avril 2004 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

Luxembourg, le 20 avril 2004.

Pour ANDALOS, Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2004, réf. LSO-AP04069. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034355.3/833/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

ProLogis EUROPEAN FINANCE VI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 85.981.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05388, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(034248.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

ProLogis EUROPEAN FINANCE VI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 85.981.

Extrait (traduction) des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 21 avril 2004

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 24 janvier 2002 au 31 décembre 2002.

Le 21 avril 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05389. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034250.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

MULTIWORLD, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 76.862.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 15 avril 2004 a approuvé les états financiers au 31 décembre 2003. L'Assemblée a donné décharge de leur gestion aux Administrateurs.

C'est avec une profonde tristesse que l'Assemblée Générale de MULTIWORLD a pris connaissance du décès de Monsieur Paul Gengler, membre actif au sein de la société, survenu le 10 mars 2004.

L'Assemblée Générale a ratifié la cooptation du Madame Annyse Guillaume en tant qu'Administrateur coopté lors du Conseil d'Administration du 10 mars 2004 en remplacement de Monsieur Paul Gengler.

L'Assemblée Générale a décidé de renouveler le mandat de

- Monsieur Marc Raynaud, Président;
- Monsieur Georges Engel, Administrateur;
- Madame Annyse Guillaume, Administrateur;

pour un terme d'un an venant à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2005.

L'Assemblée Générale a reconduit le mandat de PricewaterhouseCoopers en sa qualité de Réviseur d'Entreprises de la Société pour un terme d'un an devant expirer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2005.

Pour extrait conforme

Pour MULTIWORLD

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05460. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034524.3/850/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

LUXINVEST S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 6.537.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05738, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(034253.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

LUXINVEST S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 6.537.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 avril 2004

Démission de Monsieur Meir Grosz, de sa fonction d'administrateur avec effet au 12 mars 2004.

Suite à la réunion de Conseil d'Administration en date du 12 mars 2004, personne n'est coopté en qualité d'administrateur en son remplacement.

Le Conseil d'Administration de la société se compose de:

Doctor Ehud Shapira, Directeur, Tel Aviv, Israel,

M. Ehud Moverman, Directeur, Tel Aviv, Israel,

M. Uzi Rosen, Directeur, London, Angleterre.

BANK LEUMI (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

The domiciliation agent

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05237. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034255.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

AV CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 78.636.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 21 avril 2004 a révoqué le mandat du commissaire aux comptes de la société DELOITTE & TOUCHE S.A. avec siège social à 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, et a nommé en son remplacement la société FIDIREVISA S.A., avec siège social à Via Pioda 14, 6901 Lugano, Suisse, à partir de l'exercice 2001.

Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire aux comptes sortant pour son mandat et gestion jusqu'à ce jour.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2004, réf. LSO-AP03928. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034322.3/693/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

ATELIER D'ARCHITECTURE DIN @3 MULLER & SIMON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 72, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 82.262.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05417, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2004.

ATELIER D'ARCHITECTURE DIN@3 MULLER & SIMON

Signatures

(034511.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

STANDFAST REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 34.023.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05108, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

Signature.

(034263.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

STANDFAST REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 34.023.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue le 6 avril 2004 à 11.00 heures au siège social

L'assemblée générale ordinaire a pris les résolutions suivantes:

- L'assemblée générale prend acte de la démission en tant qu'Administrateurs de Messieurs Timothy J. Donahue et William Gallagher avec effet au 15 février 2004. L'assemblée remercie Messieurs Timothy J. Donahue et William Gallagher pour leur contribution efficace active apportée au sein de la société.

- L'assemblée décide de réduire le nombre actuel des administrateurs de 6 pour le porter à 4.

- L'assemblée décide de nommer comme Administrateurs:

Mme Karen Berigan, Président du Conseil d'Administration

M. Howard Lomax, Administrateur

M. Thomas A. Kelly, Administrateur

M. Claude Weber, Administrateur-délégué

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2005 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2004.

- L'assemblée décide de renouveler le mandat du réviseur d'entreprises indépendant PricewaterhouseCoopers jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2005 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Publication et Réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05112. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034260.3/253/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

INDABA HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5884 Hesperingen, 304, route de Thionville.
H. R. Luxemburg B 72.712.

AUFLÖSUNG*Auszug*

Es erhellt aus einer Urkunde, aufgenommen durch Maître Jean Seckler, Notar mit dem Amtswohnsitz in Junglinster, (Grossherzogtum Luxemburg), am 19. April 2004, einregistriert in Grevenmacher, am 28. April 2004, Band 526, Blatt 76, Feld 2:

- Die Aktiengesellschaft INDABA HOLDING S.A., mit Sitz in L-5884 Hesperingen, 304, route de Thionville, H.G.R. Luxemburg Sektion B Nummer 72.712, wurde gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 11. November 1999, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 58 vom 18. Januar 2000;

- Herr Mark Jan Terwindt, vorgeannt, und hier vertreten wie vorerwähnt, ist alleiniger Inhaber aller Aktien vorgenannter Gesellschaft geworden und beschliesst in dieser Eigenschaft die Gesellschaft INDABA HOLDING S.A. aufzulösen und zu liquidieren und er erklärt, dass besagte Gesellschaft hiermit als endgültig aufgelöst ist vom heutigen Tage angerechnet durch Übernahme aller Aktiva und Passiva derselben Gesellschaft.

- Die Geschäftsbücher der aufgelösten Aktiengesellschaft INDABA HOLDING S.A. werden während mindestens fünf Jahren am früheren Gesellschaftssitz aufbewahrt.

Für gleichlautenden Auszug, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 29. April 2004.

J. Seckler.

(034379.3/231/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

LUXFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 88.379.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 12 décembre 2003 à 9.30 heures

Les actionnaires ont pris unanimement les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital étant présente ou représentée, l'Assemblée décide de faire abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée a pris connaissance des comptes annuels pour l'exercice 2002 et du rapport de révision du commissaire.

Troisième résolution

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 ont été approuvés.

Quatrième résolution

Les résultats de l'exercice 2002 sont reportés à nouveau.

Cinquième résolution

Par votes séparés, l'Assemblée Générale Extraordinaire accorde une décharge complète aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice 2002.

Sixième résolution

L'Assemblée nomme Monsieur Michal Wittmann et Madame Sylvie Abtal-Cola Administrateurs de la société et confirme Monsieur Klaus Krumnau comme Administrateur; ces mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire délibérant sur les comptes de 2003.

Septième résolution

L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à nommer Monsieur Michal Wittmann Administrateur-Délégué.

Huitième résolution

L'Assemblée confirme l'adresse de la société au 3, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour l'exactitude de l'extrait

M. Wittmann

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04571. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034302.3/000/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

LUXFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 88.379.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 2 avril 2004 à 15.00 heures

Les actionnaires ont pris unanimement les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital étant présente ou représentée, l'Assemblée décide de faire abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée a pris connaissance des comptes annuels pour l'exercice 2003 et du rapport de révision du commissaire.

Troisième résolution

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 ont été approuvés.

Quatrième résolution

Les résultats de l'exercice 2003 sont reportés à nouveau.

Cinquième résolution

Par votes séparés, l'Assemblée Générale Ordinaire accorde une décharge complète aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice 2003.

Sixième résolution

L'Assemblée prolonge les mandats des administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire délibérant sur les comptes de 2004.

Pour l'exactitude de l'extrait

M. Wittmann

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04570. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034294.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

DANIELI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 18.211.

—
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 23 octobre 2003
et des résolutions circulaires du conseil d'administration du même jour*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 2004:

- Monsieur Gianpietro Benedetti, entrepreneur, demeurant à Via S. Michele 36, I-33019 Tricesimo-Monastetto (UD), Président.

- Monsieur Gino Luciani, directeur, demeurant à Viale di Porta Vercellina 1, I-20123 Milan.

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

- Monsieur Emile Sprunck, retraité, demeurant à Strassen.

Le mandat de Monsieur Giovanni Pattarini n'a pas été renouvelé.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 2004:

- Monsieur William Paul Barsanti, demeurant à Rome.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04261. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034339.3/534/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

FRANKFURTER VOLKSBANK INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1840 Luxembourg, 36, boulevard Joseph II.
H. R. Luxemburg B 88.081.

—
Die Bilanz zum 31. Dezember 2003, einregistriert in Luxemburg, am 12. März 2004, réf. LSO-AO02852, wurde am 30. April 2004 beim Handelsgericht der Gesellschaften in Luxemburg hinterlegt.

Auszug des Protokolls der ordentlichen Generalversammlung vom 16. April 2004

Die Gesellschafterversammlung der FRANKFURTER VOLKSBANK INTERNATIONAL S.A. faßte folgende Beschlüsse:

1. Genehmigung der Bilanz und der Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2003

2. Beschlußfassung über die Verwendung des Jahresergebnisses

3. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates

Für Erwähnung zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 30. April 2004.

FRANKFURTER VOLKSBANK INTERNATIONAL S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05754. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034389.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

GLOBAL CAPITAL GROUP S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 82.767.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP5506, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

Signature.

(034441.3/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

H2F S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 97.067.

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 23 avril 2004, réf. LSO-AP04057, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(034359.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

H2F S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 97.067.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 22 avril 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et leur a donné décharge pour leurs fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Le conseil d'Administration se compose donc ainsi:

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, Place Winston Churchill L-1340 Luxembourg;

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur, 3-5, Place Winston Churchill L-1340 Luxembourg;

- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, Place Winston Churchill L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'assemblée générale du 22 avril 2004 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

- Monsieur Aloyse Scherer, expert comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 22 avril 2004.

Pour H2F S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2004, réf. LSO-AP04055. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034361.3/833/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

CHIESI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 72.418.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 22 avril 2004

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

Conseil d'administration

- M. Danilo Piroli, directeur d'entreprises, demeurant à Parme (Italie), Président.

- M. George Frederik Nicolăi, directeur d'entreprises, demeurant à La Haye (Pays-Bas), Administrateur.

- M. Carlo Santoemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, Administrateur.

Commissaire aux comptes

- KPMG AUDIT, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05409. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034365.3/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

SAN MARINO GESTION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 28.537.

—
EXTRAIT

Suite aux résolutions circulaires du conseil d'administration de la Société en date du 19 février 2004 et 26 avril 2004, le siège social de la Société a été transféré, avec effet au 3 mai 2004 du 12, avenue de la liberté, L-1930 Luxembourg au 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2085 Luxembourg.

La convention générale conclue entre la Société et SANPAOLO BANK S.A. relative, entre autres, à la domiciliation de la Société, sera dès lors résiliée avec effet au 3 mai 2004.

A partir du 3 mai 2004, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, succursale de Luxembourg, assumera les responsabilités et fonctions comme agent domiciliataire de la Société conformément aux dispositions du contrat de domiciliation conclu entre les parties.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SAN MARINO GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05455. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034437.3/260/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

**GLOBAL CAPITAL GROUP S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. COLLECT INVESTMENT S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 82.767.

—
Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 22 septembre 2003

Quatrième résolution

L'Assemblée constate à la lecture des comptes annuels 2002 de la Société que le montant des pertes reportées, y compris la perte de l'exercice au 31 décembre 2002, s'élève à EUR 36.681,84 et excède par conséquent 75% du capital social.

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée décide de continuer les activités de la Société et de ne pas dissoudre celle-ci.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05500. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034442.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

LEND LEASE SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 89.486.

—
Suite à l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2004, le Conseil d'Administration de la SICAV LEND LEASE SICAV a pris les résolutions suivantes:

1. Le Conseil d'Administration de LEND LEASE SICAV est composé comme suit, jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de 2005:

J. Houlihan, K. Anderson, J. Peacock.

2. Il a été décidé d'affecter les résultats de la façon suivante:

«Approbation a été donné aux comptes annuels, au rapport de gestion du Conseil d'Administration et au rapport du réviseur d'entreprises pour l'exercice social terminé le 31 décembre 2003. Pour la période close le 31 décembre 2003, il y aurait un dividende payé des revenus nets sur investissements à distribuer aux actionnaires de sous fonds European Real Estate Securities Fund d'un montant de EUR 0.0058 par action.»

Luxembourg, le 29 avril 2004.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05451. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034515.3/850/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

L.G.L. LUXEMBOURG GENUINE LEATHER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 90.208.

—
Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 2004

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Gianluca Ninno en tant qu'administrateur avec effet au 10 mars 2004 et par vote spécial lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour. L'Assemblée nomme Madame Géraldine Schmit née à Messancy (Belgique), le 12 novembre 1969 en tant qu'administrateur de la société avec effet au 10 mars 2004. Le nouvel administrateur est nommé pour une durée de six ans à compter du 10 mars 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05509. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034443.3/587/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

KOSHIGURUMA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 28.033.

—
La société KOSHIGURUMA S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 15 janvier 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05107. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(034447.3/813/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

KOMIASHI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 30.760.

—
La société KOMIASHI S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 15 janvier 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05106. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(034449.3/813/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

BROWN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 48.780.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2003, réf. LSO-AP02428, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

Signature.

(034470.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

WESTERN INVESTMENT COMPANY ET CIE, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 26.492.

La société WESTERN INVESTMENT COMPANY ET CIE confirme la conservation inchangée de son siège social au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 15 janvier 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ALLCO INVESTMENTS LTD

Administrateur / Gérant

A.T.T.C. s.a.m.

J.-P. Van Keymeulen

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05146. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(034452.3/813/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

LA FLUTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 73.563.

La société LA FLUTE S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 10 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05109. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(034453.3/813/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

MARIT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 68.486.

La société MARIT INVESTMENTS S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 15 janvier 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05111. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(034457.3/813/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

SPID INVESTISSEMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 94.858.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05201, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

Signature.

(034505.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

MAWASHI GERI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 32.114.

La société MAWASHI GERI S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 15 janvier 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05113. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(034459.3/813/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

MILPRO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 73.230.

La société MILPRO S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 24 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05114. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(034461.3/813/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

**NEWTON GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. LARGO INVESTMENTS S.A.).**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 62.596.

La société NEWTON GROUP HOLDING S.A. (anc. LARGO INVESTMENTS S.A.) confirme la conservation inchangée de son siège social au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 15 janvier 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05118. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(034463.3/813/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

RR MANAGEMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 6-10, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 35.665.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} avril 2004, réf. LSO-AP00060, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2004.

Signature.

(034668.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

NAKATOME HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 41.769.

—
La société NAKATOME HOLDING S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 15 janvier 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05116. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(034466.3/813/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

PACKAGING TECHNOLOGY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 59.671.

—
La société PACKAGING TECHNOLOGY HOLDING S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 15 janvier 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05119. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(034468.3/813/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

QUARTZ INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 65.163.

—
La société QUARTZ INVESTMENT S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 15 mai 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05124. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(034469.3/813/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

MULTIWORLD, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 76.862.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05462, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

Signatures.

(034530.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

QUINTESSANCE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 33.799.

La société QUINTESSANCE INTERNATIONAL S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 15 janvier 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05126. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(034472.3/813/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

RITZUREI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 31.097.

La société RITZUREI INTERNATIONAL S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 15 janvier 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05128. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(034474.3/813/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

SHURIKEN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 53.631.

La société SHURIKEN S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 15 janvier 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05137. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(034483.3/813/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

CATELLA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 61.518.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04476, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(034566.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

SICO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 53.786.

La société SICO S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 15 janvier 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05138. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(034485.3/813/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

SPANISH PROPERTY INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 76.594.

La société SPANISH PROPERTY INVESTMENT S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 21 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05139. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(034487.3/813/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

STABILPRESS OVERSEAS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 55.275.

La société STABILPRESS OVERSEAS S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 15 janvier 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05140. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(034489.3/813/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

TIRSA SOCIETE ANONYME DE REASSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue Bragance.
R. C. Luxembourg B 51.785.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04200, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B. Durieux

Directeur

(034567.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

STINGRAY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 40.431.

La société STINGRAY HOLDING S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 15 janvier 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05141. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(034490.3/813/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

TEXINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 35.444.

La société TEXINVEST S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 15 janvier 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05142. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(034492.3/813/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

THAMANIAH S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 36.980.

La société THAMANIAH S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 15 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05143. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(034495.3/813/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

PL INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1948 Luxembourg, 48, rue Louis XIV.
R. C. Luxembourg B 87.568.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05501, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

Signatures.

(034575.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

INVESTMENTS FORUS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 66.052.

La société INVESTMENTS FORUS S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 15 janvier 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05096. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(034496.3/813/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

INTERNATIONAL DYNALUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 53.064.

La société INTERNATIONAL DYNALUX S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 15 janvier 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05094. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(034497.3/813/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

CLORIDAM INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 79.823.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mars 2004, que l'Assemblée a pris, chacune à l'unanimité des voix et séparément, la résolution suivante:

Première résolution

L'Assemblée prend acte de et accepte la démission présentée par Monsieur Vincent Thill, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, de sa fonction de Commissaire.

La lettre de démission datée du 11 mars 2004 restera annexée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

L'Assemblée donne décharge pleine et entière au Commissaire démissionnaire.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer avec effet au 1^{er} janvier 2003, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en qualité de Commissaire.

Le mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2004.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / J.-P. Fiorucci

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2004, réf. LSO-AP02791. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034536.3/043/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

PARFUMERIE MILADY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5555 Remich, 11-13, Place du Marché.
R. C. Luxembourg B 21.081.

—
Assemblée générale du 16 avril 2004

Monsieur Jean Cigrang, commerçant demeurant à L-5403 Bech-Kleinmacher, Op der Kruut a pris en sa qualité d'associé unique représentant la totalité des deux mille (2.000) parts sociales la résolution suivante:

Résolution unique

La société ouvrira à partir du 17 mai 2004 une succursale à Dudelange à l'adresse suivante:
CENTRE COMMERCIAL ET RESIDENTIEL NIDDESCHGAASS, 61-63, avenue Grande-Duchesse Charlotte, L-3441 Dudelange.

Remich, le 16 avril 2004.

J. Cigrang

Associé unique

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04605. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034499.3/551/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

JUVACO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 51.075.

—
La société JUVACO S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 15 janvier 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05103. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(034502.3/813/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

EURO PUBLICATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 252, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 47.986.

—
Extrait de l'Assemblée Générale de l'actionnaire unique du 20 août 2003

L'Assemblée Générale de l'associé unique de la Société de droit luxembourgeois, dénommée EURO PUBLICATIONS, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg (L-1420), 252, avenue Gaston Diderich, décide à l'unanimité:

1. de confirmer Monsieur Nicolas de Borrekens, Gérant des Sociétés, demeurant en Belgique, dans ses fonctions de Gérant technique de la Société,

2. de nommer Madame Elisabeth Louis, Employée Privée, demeurant en Belgique, à la fonction de Gérant Administratif de la Société, avec effet immédiat pour une durée indéterminée,

3. de déléguer la gestion journalière pour l'exploitation de la Société à l'un des deux Gérants en fonctions, avec pouvoir d'engager la Société par sa seule signature jusqu'à concurrence de la somme de mille cinq cents Euros (1.500,- EUR),

4. de donner mandat à Benoît Arnauné-Guillot, Avocat, demeurant à Luxembourg, en vue de procéder aux dépôts, enregistrement et publications requis par les dispositions légales luxembourgeoises et afférentes aux résolutions, telles que plus haut reprises.

Le 20 août 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05229. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034507.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

KING'S COURT INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 64.935.

La société KING'S COURT INTERNATIONAL HOLDING S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 15 janvier 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / AT.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05104. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(034503.3/813/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

THYOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 88.516.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 avril 2004

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Gianluca Ninno en tant qu'administrateur avec effet au 10 mars 2004 et par vote spécial lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour. L'Assemblée nomme Madame Géraldine Schmit née à Messancy (Belgique), le 12 novembre 1969 en tant qu'administrateur de la société avec effet au 10 mars 2004. Le nouvel administrateur est nommé pour une durée de six ans à compter du 10 mars 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05511. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034509.3/587/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

LEND LEASE SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 89.486.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05448, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2004.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

(034518.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A. (BNP PAM LUX), Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 27.605.

EXTRAIT

Il résulte du Conseil d'Administration du 12 février 2004 que le mandat du Réviseur d'Entreprises, Pricewaterhouse-Coopers Luxembourg a été renouvelé pour une nouvelle période d'un an.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

Pour le Conseil d'Administration

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05469. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034525.3/850/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

INDUGEST, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-2540 Luxembourg, 25, rue Edward Steichen.
H. R. Luxembourg B 17.935.

Die Gesellschaft hat ihren Sitz verlegt. Sie ist ab dem 1. Dezember 2003 unter folgender Adresse ansässig: 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 27. April 2004.

INDUGEST, S.à r.l.

Dr. B. Weber / S. Schwickerath

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05407. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034510.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

INDUGEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 25, rue Edward Steichen.
R. C. Luxembourg B 17.935.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2004.

INDUGEST S.à r.l.

B. Weber / S. Schwickerath

(034514.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT SERVICES LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 31.208.

EXTRAIT

C'est avec une profonde tristesse que le Conseil d'Administration de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT SERVICES LUXEMBOURG a pris connaissance du décès de Monsieur Paul Gengler, membre actif au sein de notre société, survenu le 10 mars 2004.

Le Conseil d'Administration a décidé de coopter Monsieur Marc Raynaud en tant que nouvel Administrateur pour achever le mandat de Paul Gengler.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification lors de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour le Conseil d'Administration

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05457. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034520.3/850/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

EUROTRUST, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 86.381.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 7 novembre 2002

Le Conseil d'Administration appelle à la fonction d'administrateur-délégué Monsieur Pierre Lagier, conseiller économique, chargé de la gestion journalière de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2002.

Pour extrait conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05540. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034538.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

MULTIWORLD, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 76.862.

—
EXTRAIT

C'est avec une profonde tristesse que le Conseil d'Administration de MULTIWORLD a pris connaissance du décès de Monsieur Paul Gengler, membre actif au sein de notre société, survenu le 10 mars 2004.

Le Conseil d'Administration a décidé de coopter Madame Annyse Guillaume en tant que nouvel Administrateur pour achever le mandat de Monsieur Paul Gengler.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification lors de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

Pour le Conseil d'Administration

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05467. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034526.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

SOCEXPO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 11A, rue de Bonnevoie.
R. C. Luxembourg B 66.844.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 7 avril 2004, réf. LSO-AP00975, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(034539.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

POLONIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 61.432.

Société constituée le 5 novembre 1997 par Maître Jean-Joseph Wagner.

—
Il résulte de lettres adressées à la société en date du 25 septembre 2003 que Monsieur Gilles Jacquet demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l. ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg ont démissionné de leur poste d'administrateur de la société avec effet au 6 octobre 2003.

Pour extrait

J. Wagener

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP04994. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034805.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

POLONIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 61.432.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05258, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale du 27 avril 2004

Affectation du résultat: La perte de EUR 546.420,25 est reportée sur l'exercice suivant.

La répartition des résultats est conforme à la proposition d'affectation.

Suite au vote spécial de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée décide de continuer la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(034799.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

GLOBAL FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1B, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 44.983.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 14 avril 2004 que:

1. Monsieur Hiroshi Tsuruta a démissionné de ses fonctions d'Administrateur avec effet au 14 avril 2004. Décharge est accordée à l'Administrateur démissionnaire pour l'exercice de son mandat jusqu'au 14 avril 2004.

2. Monsieur Naoki Ueda, Vice Président Exécutif de MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A., demeurant à Luxembourg est nommé Administrateur avec effet au 14 avril 2004.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2003.

3. Monsieur Yuji Sato a démissionné de ses fonctions de délégué à la gestion journalière avec effet au 14 avril 2004. Décharge est accordée au délégué à la gestion journalière démissionnaire pour l'exercice de son mandat jusqu'au 14 avril 2004.

4. Monsieur Kanetaka Anraku, Vice Président de MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A., demeurant à Luxembourg est nommé délégué à la gestion journalière avec effet au 14 avril 2004 pour une durée indéterminée.

Munsbach, le 21 avril 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03634. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034541.3/850/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

SANPAOLO BANK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 18.498.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Statutaire du 30 mars 2004

Cinquième résolution

Sous la rubrique «Divers», le Président porte à la connaissance de l'Assemblée que Monsieur Maurizio Montagnese a fait parvenir au Président du Conseil d'Administration sa lettre de démission datée du 23 février 2004 et que par conséquent il faut pourvoir à son remplacement.

Dans ce contexte et sur indication de la maison mère, Monsieur Walter Cernoia est nommé Administrateur de la Société sous réserve de l'approbation définitive de la Commission de Surveillance, conformément à la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier.

A l'instar des autres membres du Conseil d'Administration son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statutaire de mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2004.

S. Bosi

Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04242. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034543.3/043/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

BAHAMAS HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 93.674.

—
En date du 24 mars 2004, le conseil d'administration de la société BAHAMAS HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., a décidé de transférer le siège social de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04353. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034590.3/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

SANPAOLO BANK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 18.498.

Il résulte du procès-verbal du 3 mars 2004, que le Conseil d'Administration a pris entre autres, la résolution suivante:

Sixième résolution

Le Conseil d'Administration constate que le mandat conféré à PricewaterhouseCoopers (LUXEMBOURG), pour le contrôle des documents comptables annuels de la Banque, vient à échéance et décide de procéder à son renouvellement.

Dans ce contexte, le Conseil d'Administration confie le mandat de Réviseur d'Entreprises pour l'exercice 2004 à la Société PricewaterhouseCoopers (LUXEMBOURG), au conditions reprises dans leur proposition d'honoraires datées du 23 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2004.

S. Bosi

Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2004, réf. LSO-AP02792. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034544.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

JAPAN FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1B, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 46.632.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 14 avril 2004 que:

1. Monsieur Hiroshi Tsuruta a démissionné de ses fonctions d'Administrateur avec effet au 14 avril 2004. Décharge est accordée à l'Administrateur démissionnaire pour l'exercice de son mandat jusqu'au 14 avril 2004.

2. Monsieur Naoki Ueda, Vice Président Exécutif de MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A., demeurant à Luxembourg est nommé Administrateur avec effet au 14 avril 2004.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2003.

3. Monsieur Yuji Sato a démissionné de ses fonctions de délégué à la gestion journalière avec effet au 14 avril 2004. Décharge est accordée au délégué à la gestion journalière démissionnaire pour l'exercice de son mandat jusqu'au 14 avril 2004.

4. Monsieur Kanetaka Anraku, Vice Président de MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A., demeurant à Luxembourg est nommé délégué à la gestion journalière avec effet au 14 avril 2004 pour une durée indéterminée.

Munsbach, le 21 avril 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03632. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034546.3/850/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

SCANIA FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, Zone d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 82.907.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 31 mars 2003 que:

1) Monsieur Koen Knoops a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la société avec effet immédiat.

2) Monsieur Ulf Egestrand, directeur, demeurant à Koblenz (D) a été nommé administrateur de la société avec effet immédiat.

3) Le conseil d'administration a été autorisé à nommer Monsieur Ulf Egestrand administrateur-délégué concernant la gestion du département «commerce des moyens de transport automoteurs, location des moyens de transport automoteurs sans chauffeurs» comprenant aussi les activités de crédit-bail et location-vente et fixer ses pouvoirs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03854. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034554.3/280/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

VENITAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 61.791.

Commissaire aux comptes
IB MANAGEMENT SERVICES S.A. (anc. EQUITY TRUST LUXEMBOURG S.A.)
66, avenue Victor Hugo
L-1750 Luxembourg

IB MANAGEMENT SERVICES S.A. (le Commissaire aux comptes) est renommée pour une période se terminant lors de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2003.

Conseil d'Administration
VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., demeurant 66, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg
THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., demeurant 66, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg
INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A., demeurant 66, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg
VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A. et INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. (les Administrateurs) sont renommées pour une période se terminant lors de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au décembre 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale Annuelle reportée des Actionnaires, tenue au siège social de la Société, en date du 22 avril 2004, a décidé d'affecter le résultat de l'exercice se terminant le 31 décembre 2002 comme suit:

- Perte reportée	3.927 EUR
- Total.	3.927 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2004.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04554. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034551.3/850/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

SCANIA FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, Zone d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 82.907.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 31 mars 2003 tenue à la suite des résolutions prises à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2003 que:

1) Monsieur Ulf Egestrand, directeur, demeurant à Koblenz (D), a été nommé administrateur-délégué à la gestion du département «commerce des moyens de transport automoteurs, location des moyens de transport automoteurs sans chauffeurs» comprenant aussi les activités de crédit-bail et location-vente.

2) Monsieur Ulf Egestrand, pourra désormais engager la société pour le département «commerce des moyens de transport automoteurs, location des moyens de transport automoteurs sans chauffeurs» comprenant aussi les activités de crédit-bail et location-vente avec sa seule signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03856. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034555.3/280/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

GINZA ENTERPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 100.307.

Constituée suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 9 avril 2004, en cours de publication.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 13 avril 2004 que Monsieur Jean Faber, demeurant professionnellement à L-Luxembourg, a été nommé président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 13 avril 2004.

Pour la société GINZA ENTERPRISES S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04471. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034562.3/622/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

IDEAL GROUP LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 70.773.

Constituée suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 16 juillet 1999, publié au Mémorial, Recueil C n° 740 du 6 octobre 1999.

Il résulte d'une lettre adressée à la société IDEAL GROUP LUXEMBOURG S.A. en date du 1^{er} mars 2004 que Monsieur François Karolyi a démissionné de sa fonction d'administrateur avec effet au 31 mars 2004.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 1^{er} avril 2004 que Mademoiselle Jeanne Piek, employée privée, demeurant professionnellement à L-Luxembourg, a été coopté comme administrateur en remplacement de Monsieur François Karolyi.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 2 avril 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04474. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034558.3/622/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 54.231.

Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 25 mars 1996, publié au Mémorial, Recueil C n° 279 du 7 juin 1996.

Statuts modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le même notaire en date du 18 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil C n° 644 du 17 août 2001.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 23 avril 2004 que:

- Le mandat du commissaire aux comptes, Monsieur Fons Mangen, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2007.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP04880. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034564.3/622/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

EUFIL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 62.074.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05631, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2004.

Signature.

(034696.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

EUFIL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 62.074.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05632, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2004.

Signature.

(034698.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

UNCAVASA LUXEMBURGO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 39.036.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP04882, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2004.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(034565.3/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

EURO ENGINEERING CONTRACTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 60.835.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04540, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(034577.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

ETOILE INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1948 Luxembourg, 48, rue Louis XIV.
R. C. Luxembourg B 87.569.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05505 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2004.

Signatures.

(034585.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

ADVANCED TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.764.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03620, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2004.

Pour ADVANCED TECHNOLOGIES S.A.

Signature

(034740.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

ADVANCED TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.764.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03622, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2004.

Pour ADVANCED TECHNOLOGIES S.A.

Signature

(034743.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

AIR FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 58.264.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à la date du 19 avril 2004

- L'assemblée a pris note de et a accepté la démission du commissaire aux comptes, la société EURO ASSOCIATES, RCS Luxembourg B 23.090, avec siège social au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et lui a accordé décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

- A été nommée en tant que nouveau commissaire aux comptes la société EUROCOMPTE S.A., RCS Luxembourg B 37.263, avec siège social au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, pour une durée qui prendra fin à l'assemblée générale annuelle de l'an 2009.

- L'assemblée a décidé de révoquer Monsieur Jean-Pierre Hilbert, demeurant à 20, rue de Pleitrang, L-5333 Moutfort, en tant qu'administrateur.

Est nommée en tant que nouvel administrateur Monsieur Jerry Franck, étudiant, né le 16 avril 1986 à Luxembourg, demeurant à 22, rue Jean Schoetter, Luxembourg, pour une durée qui prendra fin à l'assemblée générale annuelle de l'an 2009.

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes étant venus à échéance, l'assemblée a décidé de renouveler, pour un terme expirant à l'assemblée générale annuelle de l'an 2009, les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes actuellement en fonction.

- L'assemblée a décidé de transférer le siège social de 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04541. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034586.3/1051/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

LEISURE HOLDING INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.275.907,55.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 49.111.

—
Par résolution en date du 10 avril 2004, les gérants de la société LEISURE HOLDING INTERNATIONAL, S.à r.l., ont décidé de transférer le siège social de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04358. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034594.3/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

FLAVIAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 86.382.

—
Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 6 octobre 1999, acte publié au Mémorial C n° 969 du 17 décembre 1999, acte modifié par-devant le même notaire en date du 27 décembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 892 du 12 juin 2002, acte rectifié par-devant le même notaire en date du 16 novembre 2002, acte publié au Mémorial C n° 1786 du 17 septembre 2002

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05309, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Pour FLAVIAL S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(034626.3/1261/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

30608

COSMOS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 88.001.

—
Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2003 ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05233, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2004.

Pour la société

Le conseil d'administration

Signatures

(034680.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

COSMOS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 88.001.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale statutaire tenue en date du 28 avril 2004 que:

Délibération

L'assemblée approuve les comptes annuels au 31 décembre 2003 tels que présentés par le Conseil d'administration. Par vote spécial, l'assemblée accorde décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2003.

Conformément aux dispositions de l'article 100 de la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée prend à l'unanimité la décision de poursuivre les activités de la société.

L'assemblée renouvelle les mandats des membres du conseil d'administration et nomme un nouveau commissaire aux comptes pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2005 comme suit:

Administrateur: Carine Bittler, demeurant professionnellement à Luxembourg

Administrateur: Steve Lang, demeurant professionnellement à Luxembourg

Administrateur: Yves Schmit, demeurant professionnellement à Luxembourg

Commissaire aux comptes: ELITIUS & ASSOCIES S.A., avec siège social à Luxembourg

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Le conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05232. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034683.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

S.D.G.A. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 42.136.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05659, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2004.

Signature.

(034757.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

S.D.G.A. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 42.136.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05656, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2004.

Signature.

(034754.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

ADRINA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 41.142.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05837, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2004

D. Fontaine

Gérant

(034856.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

ADRINA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 41.142.

Résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 mars 2004

1. La démission de Mr Vsevolod Iampolski de son poste de gérant est acceptée et décharge lui est donnée.
2. Les pouvoirs de signature des gérants ne sont plus limités; chacun des deux gérants en fonction peut engager la société en toutes circonstances sous sa seule signature.

Pour extrait conforme

D. Fontaine

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05835. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann

(034853.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

EURODNS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 89.978.

L'an deux mille quatre, le premier avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résident à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EURODNS S.A., ayant son siège social à L-2320 Luxembourg, 68, boulevard de la Pétrusse, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 89.978, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 19 novembre 2002, publié au Mémorial C numéro 1794 du 18 décembre 2002 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 8 décembre 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Xavier Buck, directeur général, 68, boulevard de la Pétrusse L-2320 Luxembourg

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Marco Houwen, directeur commercial, 68, boulevard de la Pétrusse L-2320 Luxembourg

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Manuel Marasi, directeur financier, 68, boulevard de la Pétrusse L-2320 Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les quatre-vingt mille (80.000) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Augmentation du capital à concurrence de cinquante mille Euros (EUR 50.000,-) pour le porter de son montant actuel de cent mille Euros (EUR 100.000,-) à cent cinquante mille Euros (EUR 150.000,-) par la création et l'émission de huit cent quarante (840) actions nouvelles de Catégorie A sans désignation de valeur nominale.

2.- Renonciation des actionnaires actuels à leur droit de souscription préférentiel et souscription et libération en espèces des actions nouvelles de Catégorie A par Monsieur Louis Frère, B-1180 Bruxelles, 106, avenue de l'Observatoire.

3.- Augmentation du capital autorisé à six cent trente mille Euros (EUR 630.000,-) avec émission d'actions nouvelles de Catégorie A ou de Catégorie B, sans pour autant réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de sous-

cription des actions à émettre, sur le vu d'un rapport du conseil d'administration à l'assemblée en vertu de l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

4.- Décision que toutes les actions de Catégorie A et de Catégorie B seront nominatives.

5.- Modification afférente de l'article 3 des statuts.

6.- Ajout d'un nouvel article 4 dans les statuts réglant le droit de préférence en cas de cession d'actions de Catégorie A.

7.- Ajout d'un nouvel article 5 dans les statuts contenant des dispositions relatives à la sortie conjointe.

8.- Renumerotation des anciens articles 4 et suivants.

9.- Modification afférente de l'article 6 (nouvelle numérotation).

10.- Ajout à l'ancien article 10 d'une clause stipulant que pour certaines décisions le vote d'au moins 86 % des votes des actionnaires de Catégorie A est requis et que pour certaines autres décisions, le vote unanime des actionnaires de catégorie A est requis.

11.- Emission d'un emprunt obligataire privé d'un montant de EUR 380.000,-.

12.- Nomination de Monsieur Louis Frère au poste d'administrateur.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de cinquante mille Euros (EUR 50.000,-) pour le porter de son montant actuel de cent mille Euros (EUR 100.000,-) à cent cinquante mille Euros (EUR 150.000,-) par la création et l'émission de huit cent quarante (840) actions nouvelles de Catégorie A sans désignation de valeur nominale et avec droit de vote.

L'Assemblée admet Monsieur Louis Frère, gérant de société, demeurant à B-1180 Bruxelles, 106, avenue de l'Observatoire, né à Rome, Italie, le 3 mai 1953, à la souscription des actions nouvelles de Catégorie A, les autres actionnaires renonçant à leur droit de souscription préférentiel.

Souscription et libération

De l'accord de tous les actionnaires, les huit cent quarante (840) actions nouvelles de Catégorie A sont souscrites par Monsieur Louis Frère, prénommé, ici présent.

Les actions nouvelles de Catégorie A ainsi souscrites sont entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de cinquante mille Euros (EUR 50.000,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

L'Assemblée, ayant reçu lecture d'un rapport justificatif du conseil d'administration en vertu de l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, décide d'augmenter le capital autorisé jusqu'à six cent trente mille Euros (EUR 630.000,-) avec émission de nouvelles actions de Catégorie A et/ou de Catégorie B et autorise le Conseil d'Administration à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires antérieurs dans le cadre du capital autorisé

Troisième résolution

L'Assemblée décide de convertir toutes les actions au porteur en actions nominatives; l'Assemblée charge le Conseil d'Administration ou toute autre personne désignée à cet effet, d'établir un Registre des Actionnaires de Catégorie A et des Actionnaires de Catégorie B (le «Registre») et procéder aux inscriptions nécessaires.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts comme suit:

«Art. 3.

Le capital social souscrit est fixé à cent cinquante mille Euros (150.000,- EUR) représenté par quatre-vingt mille huit cent quarante (80.840) actions de Catégorie A avec droit de vote (les «actions ordinaires») sans désignation de valeur nominale.

Les actions de Catégorie A et de Catégorie B sont et resteront nominatives.

Les actions de Catégorie A ne sont librement cessibles que sous réserve des dispositions prévues aux articles 4 et 5 des présents statuts.

Les actions de Catégorie B qui pourront être créées seront librement cessibles.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par les présents statuts et par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de six cent trente mille Euros (EUR 630.000,-) qui sera représenté par des actions de Catégorie A ou/et des actions de Catégorie B sans droit de vote.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant suivant les modalités statutaires.

Le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le cinquième anniversaire de la publication au Mémorial C du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} avril 2004 à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé, sans réserver aux actionnaires existants un droit de souscription préférentiel, par conversion des obligations convertibles émises en actions nouvelles de Catégorie A et/ou de Catégorie B.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Les actions de Catégorie B sans droit de vote donneront lieu à un dividende privilégié et récupérable de cinq pour cent (5%) de la valeur nominale ou du pair comptable, étant entendu qu'après paiement de ce dividende privilégié, les actions de Catégorie A avec droit de vote et les actions de Catégorie B sans droit de vote se partageront à titre égal toute distribution de dividende supplémentaire.

Les actions de Catégorie B sans droit de vote auront également un droit privilégié au remboursement des apports faits sur ces actions sans aucun autre droit privilégié sur le surplus de la liquidation.»

Cinquième résolution

L'assemblée décide de rajouter deux articles nouveaux entre les articles 3 et 4 actuels des statuts réglant le droit de préférence en cas de cession d'actions de Catégorie A ainsi que le droit de sortie conjointe.

Le nouvel article 4 aura la teneur suivante:

«Art. 4. Droit de Préférence.

4.1. Les conditions d'application

4.1.1 Tout propriétaire d'actions de Catégorie A et/ou de titres obligataires convertibles en actions de catégorie A (et/ou de tout autre titre assimilé pouvant donner droit à des actions de Catégorie A) de la Société qui a, soit, l'intention de céder («le Cédant»), à titre gratuit ou onéreux, tout ou partie de ses actions de Catégorie A et/ou de ses titres obligataires convertibles en actions de catégorie A (et/ou de tout autre titre assimilé pouvant donner droit à des actions de Catégorie A) de la Société («les Actions»), soit, reçu une offre d'achat, sur ses Actions, de la part d'un candidat cessionnaire, actionnaire A ou non de la Société, («le Candidat Cessionnaire»), doit mettre en oeuvre la procédure du droit de préférence telle que décrite ci-après en faveur des actionnaires A de la Société autres que le Cédant («les Actionnaires Bénéficiaires»).

4.1.2 Sauf accord préalable écrit des Actionnaires Bénéficiaires, ces derniers jouissent d'un droit de préférence sur les Actions proportionnellement au nombre d'Actions que chacun d'eux détient au jour de l'exercice du droit de préférence; les Actions n'étant cessibles que sous réserve que le droit de préférence des Actionnaires Bénéficiaires ait été respecté. Toutefois, les Actionnaires Bénéficiaires sont en droit de renoncer par avance et par écrit à tout exercice de leur droit de préférence.

4.1.3 Au cas où le Cédant désirerait céder, à titre gratuit ou onéreux, tout ou partie de ses Actions, le Cédant informera, par écrit, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les plus brefs délais, le Président du Conseil d'Administration de la Société ou toute autre personne valablement désignée à cet effet, de son intention de céder tout ou partie de ses Actions («la Notification Initiale»).

4.1.4 La Notification Initiale doit impérativement contenir les mentions suivantes: (i) le nombre et les numéros des Actions que le Cédant entend céder, (ii) le prix proposé et les conditions auxquels le Cédant est disposé à céder les Actions, et (iii) les conditions du transfert de propriété des Actions et les modalités de paiement du prix.

4.1.5 Dans les cinq (5) jours ouvrables à compter de la réception de la Notification Initiale, le Président du Conseil d'Administration de la Société ou toute autre personne valablement désignée à cet effet informera, par lettre recommandée avec accusé de réception, les Actionnaires Bénéficiaires de l'intention du Cédant en communiquant à ces derniers une copie de la Notification Initiale.

4.1.6 Sans préjudice des dispositions de l'article 4.1.7 ci-après, les Actionnaires Bénéficiaires disposeront, sous peine de déchéance, d'un délai de quarante (40) jours ouvrables à compter de la date de réception de la copie de la Notification Initiale pour informer le Président du Conseil d'Administration de la Société ou toute autre personne valablement désignée à cet effet, par lettre recommandée avec accusé de réception, de leur décision de ne pas exercer ou d'exercer, totalement ou partiellement, leur droit de préférence.

4.1.7 Le Président du Conseil d'Administration de la Société ou toute autre personne valablement désignée à cet effet, aura en charge de s'assurer, de manière générale, du bon déroulement de la procédure d'exercice du droit de préférence. Il devra notamment:

* Convoquer, endéans quinze (15) jours ouvrables à compter de la réception de la Notification Initiale, le Conseil d'Administration de la Société aux fins de faire attribuer, par tirage au sort, aux Actionnaires Bénéficiaires les actions excédentaires, sur vote de 50% des administrateurs présents ou représentés au cas où le nombre d'Actions dont la cession est envisagée ne correspond pas exactement au nombre d'actions sur lesquelles les Actionnaires Bénéficiaires peuvent exercer proportionnellement leur droit de préférence;

* Transmettre personnellement, dans les cinq (5) jours ouvrables à compter de la tenue de la réunion du Conseil d'Administration telle que prévue ci avant, à chacun des Actionnaires Bénéficiaires, le procès-verbal du Conseil d'Administration mentionné ci-dessus;

* Récueillir, dans les dix (10) jours ouvrables à compter de la date d'envoi du procès-verbal du Conseil d'Administration, auprès de chacun des Actionnaires Bénéficiaires toutes les informations relatives à l'exercice de leur droit de préférence et/ou à leur intention d'exercer, totalement ou partiellement, ou non un tel droit; et

* Communiquer personnellement, au plus tard dans les cinq (5) jours ouvrables à compter de l'expiration du délai de dix (10) jours mentionné au paragraphe précédent, à chacun des Actionnaires Bénéficiaires ayant l'intention d'exercer totalement son droit de préférence, les informations concernant les droits de préférence non exercés par les autres Actionnaires Bénéficiaires afin que les Actionnaires Bénéficiaires puissent être informés du nombre d'Actions définitif sur lesquelles ils ont un droit de préférence.

4.1.8 Dans les cinq (5) jours ouvrables qui suivent le délai de quarante (40) jours repris au point 4.1.6, le Président du Conseil d'Administration de la Société ou toute autre personne valablement désignée à cet effet, informera le Cédant, par lettre recommandée avec accusé de réception, des décisions prises par les Actionnaires Bénéficiaires quant à l'exercice de leur droit de préférence.

4.1.9 Au cas où aucun droit de préférence ne serait exercé par les Actionnaires Bénéficiaires ou qu'un tel droit ne serait exercé que partiellement par les Actionnaires Bénéficiaires (soit chacun d'eux ayant exercé son droit de préfé-

rence que sur une partie des Actions dont la cession est envisagée soit certains des Actionnaires Bénéficiaires s'étant abstenus d'exercer leur droit de préférence), le Cédant pourra se mettre à chercher et effectuer toutes les démarches nécessaires aux fins de trouver un Candidat Cessionnaire pour le solde de ses Actions n'ayant pas fait l'objet d'un exercice du droit de préférence par les Actionnaires Bénéficiaires («le Solde»). Ce Solde peut représenter la totalité des Actions du Cédant si aucun droit de préférence n'a été exercé.

4.1.10 Lorsque le Cédant persistant dans son intention de céder le Solde aura trouvé un Candidat Cessionnaire, le Cédant devra en informer, préalablement, dans les plus brefs délais et avant toute cession effective du Solde, le Président du Conseil d'Administration de la Société ou toute autre personne valablement désignée à cet effet, par lettre recommandée avec accusé de réception («la Notification»).

4.1.11 La Notification doit impérativement contenir les mentions suivantes: (i) l'identité du Candidat Cessionnaire, (ii) le nombre et les numéros des Actions composant le Solde, (iii) le prix ferme et les conditions auxquels le Candidat Cessionnaire est disposé à acquérir le Solde (iv) les conditions du transfert de propriété des Actions composant le Solde et les modalités de paiement du prix et (v) l'engagement écrit et signé du Candidat Cessionnaire, de devenir partie à toute convention liant les actionnaires et/ou pacte d'actionnaires existant, au plus tard à la date de cession du Solde. En outre, le Cédant doit certifier, dans la Notification, par écrit que le Candidat Cessionnaire a fait une offre de bonne foi et joindre à la Notification une copie de l'offre de rachat du Candidat Cessionnaire ainsi qu'une copie du projet final de la convention de cession à conclure («Binding Offer»).

4.1.12 Dans les cinq (5) jours ouvrables à compter de la réception de la Notification, le Président du Conseil d'Administration de la Société ou toute autre personne valablement désignée à cet effet, informera, par lettre recommandée avec accusé de réception, les Actionnaires Bénéficiaires de l'intention du Cédant en communiquant à ces derniers une copie de la Notification.

4.1.13 Sans préjudice des dispositions de l'article 4.1.14 ci-après, les Actionnaires Bénéficiaires disposeront, sous peine de déchéance, d'un délai de quarante (40) jours ouvrables à compter de la date de réception de la copie de la Notification, pour informer le Président du Conseil d'Administration de la Société ou toute autre personne valablement désignée à cet effet, par lettre recommandée avec accusé de réception, de leur décision de ne pas exercer ou d'exercer, totalement ou partiellement, leur droit de préférence.

4.1.14 Le Président du Conseil d'Administration de la Société ou toute autre personne valablement désignée à cet effet, aura en charge de s'assurer, de manière générale, du bon déroulement de la procédure d'exercice du droit de préférence. Il devra notamment:

- * Convoquer, endéans quinze (15) jours ouvrables à compter de la réception de la Notification, le Conseil d'Administration de la Société aux fins de faire attribuer, par tirage au sort, aux Actionnaires Bénéficiaires les actions excédentaires, sur vote de 50% des administrateurs présents ou représentés au cas où le nombre d'Actions composant le Solde et dont la cession est envisagée ne correspond pas exactement au nombre d'actions sur lesquelles les Actionnaires Bénéficiaires peuvent exercer proportionnellement leur droit de préférence;

- * Transmettre personnellement, dans les cinq (5) jours ouvrables à compter de la tenue de la réunion du Conseil d'Administration telle que prévue ci-avant, à chacun des Actionnaires Bénéficiaires, le procès-verbal du Conseil d'Administration mentionné ci-dessus;

- * Récouter, dans les dix (10) jours ouvrables à compter de la date d'envoi du procès-verbal du Conseil d'Administration, auprès de chacun des Actionnaires Bénéficiaires toutes les informations relatives à l'exercice de leur droit de préférence et/ou à leur intention d'exercer, totalement ou partiellement, ou non un tel droit; et

- * Communiquer personnellement, au plus tard dans les cinq (5) jours ouvrables à compter du délai de dix (10) jours mentionné au paragraphe précédent, à chacun des Actionnaires Bénéficiaires ayant l'intention d'exercer totalement son droit de préférence, les informations concernant les droits de préférence non exercés par les autres Actionnaires Bénéficiaires afin que les Actionnaires Bénéficiaires puissent être informés du nombre d'Actions définitif sur lesquelles ils ont un droit de préférence.

4.1.15 Dans les cinq (5) jours ouvrables qui suivent le délai de quarante (40) jours repris au point 4.1.13, le Président du Conseil d'Administration de la Société ou toute autre personne valablement désignée à cet effet, informera le Cédant, par lettre recommandée avec accusé de réception, des décisions prises par les Actionnaires Bénéficiaires quant à l'exercice de leur droit de préférence sur le Solde.

4.1.16 A compter de la réception de la communication telle que prévue à l'article 4.1.15 ci-dessus, le Cédant pourra régulièrement et valablement céder au(x) Candidat(s) Cessionnaire(s) le Solde qu'il a offert de céder aux conditions indiquées dans la Notification.

4.1.17 En tout état de cause, toute cession effective des Actions composant le Solde devra intervenir et être réalisée au plus tard dans les quarante (40) jours ouvrables à compter de la date d'envoi du dernier courrier, du Président du Conseil d'Administration ou de toute autre personne valablement désignée à cet effet, au Cédant, conformément à l'article 4.1.8 et/ou conformément à l'article 4.1.15 ci-dessus. La cession est réputée effective, à l'égard du Cédant, des Actionnaires Bénéficiaires et de la Société, après déclaration écrite par lettre recommandée avec accusé de réception, du Cédant et du Candidat Cessionnaire, que le prix total de cession a été payé.

4.1.18 En tout état de cause, l'exercice du droit de préférence par chacun des Actionnaires Bénéficiaires conformément au présent article ne saurait aboutir au fractionnement des Actions en faisant l'objet.

4.1.19 Le droit de préférence dont bénéficie chacun des Actionnaires Bénéficiaires en vertu du présent article est divisible. Par conséquent, chacun des Actionnaires Bénéficiaires est en droit d'exercer son droit de préférence sur tout ou partie des Actions faisant l'objet de son droit de préférence. L'exercice partiel du droit de préférence par l'un des Actionnaires Bénéficiaires accroît proportionnellement le nombre d'Actions sur lesquelles le droit de préférence des autres Actionnaires Bénéficiaires peut s'exercer.

4.1.20 En tout état de cause, toute cession d'Actions ne sera valable, régulière et opposable à la Société que dans la mesure où la procédure relative à l'exercice du droit de préférence des Actionnaires Bénéficiaires a été respectée et que le changement d'actionnaire a été inscrit dans le Registre.

4.1.21 Au cas où le Cédant recevrait directement une offre de rachat d'un Candidat Cessionnaire, la procédure prévue aux articles 4.1.9 à 4.1.20 (inclus) est exclusivement applicable.

4.2 Le prix et les conditions

4.2.1. En tout état de cause, le Cédant est en droit de se rétracter à tout moment vis-à-vis des Actionnaires Bénéficiaires et/ou du Candidat Cessionnaire au cas où il jugerait le prix de cession insuffisant et/ou au cas où il ne désirerait plus, pour quelque raison que ce soit, céder tout ou partie de ses Actions et/ou du Solde.

4.2.2 Les Actionnaires Bénéficiaires, qui auront exercé leur droit de préférence selon la procédure décrite ci-dessus, pourront acquérir valablement les Actions du Cédant uniquement aux conditions décrites dans la Notification Initiale et/ou la Notification. A défaut, la procédure de droit de préférence telle que décrite ci-dessus devra être recommencée.

«Art. 5. Clause de sortie conjointe.

5.1 Tout actionnaire A représentant individuellement ou collectivement (agissant de concert) au minimum cinquante pourcent (50%) du capital social de la Société («le Groupe Majoritaire») représenté par des actions de Catégorie A, consent à chacun des autres actionnaires A de la Société ne faisant pas partie du Groupe Majoritaire («les Actionnaires Bénéficiaires»), une option de vente irrévocable en vertu de laquelle les Actionnaires Bénéficiaires auront le droit de vendre au Groupe Majoritaire, qui accepte de les acheter ou d'en assurer le rachat par un tiers, la totalité ou une quote-part des actions de Catégorie A de la Société («les Actions») telles que détenues par les Actionnaires Bénéficiaires au moment de l'exercice de ladite option («l'Option»).

5.2 L'Option ne pourra être exercée qu'au cas où:

- le Groupe Majoritaire souhaiterait céder et/ou apporter tout ou partie de ses Actions à un candidat cessionnaire, non actionnaire A, personne physique ou morale, et/ou à toute entité directement ou indirectement contrôlée par ce dernier, et/ou à toutes personnes physiques ou morales qui agissent de concert avec celui-ci («le Candidat Cessionnaire»);

ou

- une offre d'acquisition est faite par un Candidat Cessionnaire au Groupe Majoritaire pour tout ou partie de ses Actions, de telle manière que, à la connaissance du Groupe Majoritaire, le Candidat Cessionnaire, disposera, à l'issue d'une telle cession, directement ou indirectement (y compris par l'intermédiaire d'entités contrôlées par celui-ci ou de concert avec d'autres personnes physiques ou morales et à l'exclusion de tout actionnaire faisant partie du Groupe Majoritaire), de la moitié au moins des droits de vote effectifs ou potentiels attachés aux actions A émises par la Société.

5.3 En tout état de cause, le Groupe Majoritaire se réserve le droit de se substituer un autre acquéreur, et notamment le Candidat Cessionnaire, au moment de la levée de l'Option.

5.4 Au cas où le Groupe Majoritaire souhaiterait céder tout ou partie de ses Actions, l'article 4 des présents statuts relatif au droit de préférence s'appliquera avant toute levée de l'Option.

5.5 Tout Actionnaire Bénéficiaire qui souhaite lever, totalement ou partiellement, l'Option, en informera, à peine de déchéance, par lettre recommandée avec accusé de réception, le Président du Conseil d'Administration de la Société ou toute autre personne valablement désignée à cet effet, dans les huit (8) jours ouvrables à compter de l'expiration du délai d'exercice du droit de préférence tel que à l'article 4 ci-dessus; cette communication n'étant régulièrement et valablement faite que sous réserve qu'elle ait été envoyée avant l'expiration de ce délai de huit (8) jours ouvrables.

5.6 A compter de l'expiration de ce délai de huit (8) jours ouvrables, le Président du Conseil d'Administration de la Société ou toute autre personne valablement désignée à cet effet disposera d'un délai de cinq (5) jours ouvrables prenant cours à compter de la réception de la communication telle que visée ci-dessus, pour communiquer au Groupe Majoritaire, par lettre recommandée avec accusé de réception, le nom de(s) Actionnaire(s) Bénéficiaire(s) qui a(ont) levé l'Option ainsi que le nombre d'Actions y attachées; cette communication n'étant régulièrement et valablement faite que sous réserve qu'elle ait été envoyée avant l'expiration de ce délai de cinq (5) jours ouvrables.

5.7 Le prix de cession mentionné dans la communication relative à la levée de l'Option ainsi que les conditions et modalités de la cession subséquente seront ceux indiqués dans la Notification Initiale (telle que visée à l'article 4.1.4 ci-dessus) ou dans la Notification (telle que visée à l'article 4.1.11 ci-dessus).

5.8 En cas de cessions successives, quelque soit la date à laquelle elles sont intervenues respectivement ou en cas de pluralité de Candidats Cessionnaires, le prix par action de l'Option sera égal au prix moyen par action payé par les divers Candidats Cessionnaires pour l'ensemble des Actions cédées par le Groupe Majoritaire.

5.9 Les présentes dispositions s'appliquent également en cas de transfert de la majorité (soit 50%) des droits de vote à un actionnaire A minoritaire de la Société suite à l'acquisition, par ce dernier, d'Actions lui permettant de détenir 50% ou plus des droits de vote liés aux actions A de la Société.

5.10 Toute absence d'exercice du droit de sortie conjointe respectivement de levée de l'Option par les Actionnaires Bénéficiaires, ne pourrait en aucun cas priver ces derniers de la faculté d'exercer ce droit et de lever l'Option y attachée à l'occasion d'un nouveau projet de cession satisfaisant les conditions telles que mentionnées à l'article 5.2 ci-dessus.

5.11 En tout état de cause, à l'expiration du délai de cinq (5) jours ouvrables tel que prévu à l'article 5.6 ci-dessus, le Groupe Majoritaire pourra poursuivre la réalisation de la cession de ses propres actions et de la cession des actions des Actionnaires Bénéficiaires résultant de l'exercice de l'Option, en faveur du Candidat Cessionnaire.

5.12 En cas d'exercice du droit de sortie conjointe, le rachat des Actions devra être effectué dans un délai maximum de quarante (40) jours ouvrables à compter de l'expiration du délai tel que prévu à l'article 5.6 ci-dessus.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de numérotter les anciens articles 4 à 15 en articles 6 à 17.

Septième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 6 (nouvelle numérotation) des statuts comme suit:

Art. 6.

La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

Les administrateurs désigneront parmi eux un Président.

Le Président veillera, notamment, au respect et à la bonne exécution des procédures telle que prévues aux articles 4 et 5 ci-dessus, et pourra désigner à cet effet tout fondé de pouvoir et/ou agent, administrateur ou non.

Le conseil se réunira sur convocation du Président dans les termes et délais tels que prescrits aux articles 4 et 5 ci-dessus et délibèrera selon les conditions de majorité telles que prescrites aux articles 4 et 5 ci-dessus relativement aux matières y visées.

Huitième résolution

L'Assemblée décide de rajouter à l'article 12 (nouvelle numérotation) des statuts les dispositions suivantes:

«Nonobstant les conditions de majorité telles que prévues par le droit applicable, et notamment les dispositions de droit luxembourgeois sur les sociétés commerciales, et sans préjudice des conditions de présence telles que requises par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée et de tout autre article de ladite loi y renvoyant, les décisions relatives aux points suivants requerront le vote:

1. d'au moins quatre vingt six pour cent (86%) des votes des actionnaires propriétaires d'actions de catégorie A pour:

A. La modification des présents statuts à l'exception des dispositions telles que définies au paragraphe 2. ci-dessous;

B. La fusion, l'absorption, la liquidation, la dissolution, l'apport d'une branche d'activité ou de l'ensemble de l'activité de la société dans une autre société;

C. La création de filiales, la prise de participation majoritaire ou minoritaire dans d'autres sociétés;

D. La nomination d'administrateurs supplémentaires et/ou le changement du nombre d'administrateurs de la Société, et/ou la modification de l'article relatif au nombre d'administrateur nécessaire pour engager la société.

E. L'approbation du budget d'investissement annuel et du budget d'exploitation annuel;

F. La décision de contracter une dette financière (privée, obligataire, avec warrants etc.) ou d'octroyer un prêt de plus de 100.000 euros;

G. La décision de cotation en bourse (IPO);

H. L'autorisation de rachat par la Société de ses propres actions conformément à l'article 49-2 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée sur les sociétés commerciales.

I. Toute décision relative à l'émission de nouvelles actions de Catégorie A, ou d'obligations convertibles en actions de Catégorie A ou de tout titre donnant droit à de telles actions, et/ou à l'émission d'actions d'autres catégories.

2. à l'unanimité des votes des Actionnaires A pour les modifications ou la suppression de l'article 4, relatif au droit préférentiel, et de l'article 5 relatif à la clause de sortie conjointe.»

Neuvième résolution

L'Assemblée décide d'émettre un emprunt obligataire privé convertible dont les modalités sont reprises dans l'annexe 1.

Les actionnaires actuels déclarent renoncer pour autant que de besoin à la souscription de l'emprunt obligataire ci-dessus au montant de trois cent quatre-vingt mille Euros (EUR 380.000,-).

Tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration pour émettre les obligations à souscrire par Monsieur Louis Frère, prénommé, et recevoir le prix d'émission en espèces.

Dixième résolution

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Louis Frère, prénommé, aux fonctions d'administrateur.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille huit.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de EUR 2.500,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants pré-mentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: X. Buck, M. Houwen, M. Marasi, L. Frère et H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 6 avril 2004, vol. 427, fol. 36, case 5. – Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 27 avril 2004.

H. Hellinckx.

(034780.3/242/353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

EURODNS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 89.978.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 27 avril 2004.

H. Hellinckx.

(034781.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

TEXICOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 74.195.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04677, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(034595.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

COLUGEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 46.154.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04698, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour COLUGEST S.A., Société Anonyme Holding

G. Birchen

Administrateur

(034596.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

SAC PORTFOLIO IMMOBILIARE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 7.312.500,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 88.509.

Par résolution en date du 31 mars 2004, l'associé unique de la société SAC PORTFOLIO IMMOBILIARE LUXEMBOURG, S.à r.l., a décidé de transférer le siège social de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04377. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034597.3/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

DINOL CORPORATION LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 75.752.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05474, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2004.

Signature.

(034669.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

GRAINCOM S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 71.190.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le six avril.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme en liquidation GRAINCOM S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 71.190, constituée suivant acte reçu en date du 2 août 1999, publié au Mémorial C numéro 815 du 3 novembre 1999.

La société a été mise en liquidation aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné en date du 26 juillet 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1485 du 15 octobre 2002, avec nomination de Monsieur Joseph Treis, expert comptable à Luxembourg en qualité de liquidateur.

Suivant décision prise en assemblée générale tenue le 2 avril 2004, et suite à l'examen du rapport du liquidateur sur les opérations de liquidation et du bilan, Monsieur Marco Claude, réviseur d'entreprises à Luxembourg, a été nommé commissaire-vérificateur.

La séance est ouverte sous la présidence de Maître Joseph Hansen, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Rachel Uhl, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, la scrutatrice et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les 7.500 (sept mille cinq cents) actions représentant l'intégralité du capital social (d'un montant de EUR 75.000.-), sont représentés à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du commissaire-vérificateur.
2. Approbation des comptes de la liquidation.
3. Décharge à accorder au liquidateur et au commissaire-vérificateur.
4. Clôture de la liquidation.
5. Détermination de l'endroit où les livres sociaux et autres documents seront conservés pour une période de 5 années et du dépôt des sommes et avoirs non distribués à la clôture de la liquidation.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation, approuve définitivement le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière au liquidateur Monsieur Joseph Treis et au commissaire-vérificateur à la liquidation Monsieur Marco Claude, en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

Troisième résolution

L'assemblée prononce la clôture définitive de la liquidation de la société.

Quatrième résolution

L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société, et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée, dont procès-verbal, passé à Luxembourg.

Les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Hansen, P. Van Hees, R. Uhl, J. Elvinger

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2004, vol. 143S, fol. 24, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2004.

J. Elvinger.

(035102.3/211/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

PARTEST HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 40.660.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue anticipativement le 7 avril 2004

La cooptation de Monsieur Jean-Robert Bartoloni, DESS, demeurant au 66, cité Schmiedenacht, L-4993 Sanem en tant qu'Administrateur de catégorie B en remplacement de Madame Antonella Graziano, démissionnaire, est ratifié. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Décharge spéciale est donnée à Madame Antonella Graziano, Administrateur de catégorie B, pour la période allant du 5 décembre 2003 au 16 février 2004.

Certifié sincère et conforme

PARTEST HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05750. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034903.3/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

TROPICAL ISLAND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 94.905.

In the year two thousand four, on the sixteenth of April.

Before Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, in place of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, currently prevented, who will guard the original of the present deed.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of TROPICAL ISLAND, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register R.C.S numbered B 94.905, incorporated by deed enacted on the 8 of July 2003, published in the Mémorial C, number 886, page 42505, on the 29 of August 2003, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting is presided by Mr Patrick Van Hees, jurist in L-1450 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist in L-1450 Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, all the 500 (five hundred) shares of EUR 25 (twenty five euro) each, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1.- Increase of the issued share capital by an amount of EUR 3,487,500 (three million four hundred eighty-seven thousand five hundred euro), so as to raise it from its current amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euro) to EUR 3,500,000 (three million five hundred thousand euro) by the issue of 139,500 (one hundred thirty-nine thousand five hundred) new shares with a par value of EUR 25 (twenty-five euro) each, by contribution in cash.

2.- Amendment of article 8 of the Articles of Association in order to reflect such action.

3.- To change the Company's financial year closing date, from December 31 to January 31

4.- To fix the first financial year closing date on January 31, 2004

5.- To amend articles 16 and 17 of the Articles of.

After the foregoing was approved by the sole partner, the following resolutions have been taken:

First resolution

It is decided to increase the corporate capital by an amount of EUR 3,487,500 (three million four hundred eighty-seven thousand five hundred euro), so as to raise it from its current amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euro) to EUR 3,500,000 (three million five hundred thousand euro) by the issue of 139,500 (one hundred thirty-nine thousand five hundred) new shares with a par value of EUR 25 (twenty-five euro) each, by contribution in cash, comprising of 104,625 and 34,875 new shares.

Second resolution

It is resolved to accept the subscription of:

1. 104,625 new shares referred to above by TANJONG ENTERTAINMENT (L) Ltd, a company incorporated in Malaysia under the Offshore Companies Act 1990 and having its registered office situated at Level 1, Lot 7, Block 7, Saguking Commercial Building, Jalan Patau-Patau, 87000 Labuan, F.T. Labuan, Malaysia

2. 34,875 new shares referred to above by AU LEISURE INVESTMENTS PTE Ltd, a company incorporated in Singapore and having its registered office at 8 Cross Street, no. 11-00, PWC Building, Singapore 048424.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon TANJONG ENTERTAINMENT (L) Ltd and AU LEISURE INVESTMENTS PTE Ltd, prenamed, represented by Mr Patrick Van Hees, by virtue of the aforementioned proxies

declared to subscribe all the 139,500 (one hundred thirty-nine thousand five hundred) new shares with a par value of EUR 25 (twenty-five euro) each and to have them fully paid up by payment in cash, so that from now on the Company has at its free and entire disposal the amount of EUR 3,487,500 (three million four hundred eighty-seven thousand five hundred euro), as was certified to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolution, it is decided to amend article 8 of the Articles of Association to read as follows:

«**Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 3,500,000 (three million five hundred thousand euro), represented by of 140,000 (one hundred forty thousand) new shares with a par value of EUR 25 (twenty-five euro) each.»

Fourth resolution

The meeting decides to change the Company's financial year closing date, from December 31 to January 31.

Fifth resolution

The meeting decides to fix the first closing date, having started on July 8, 2003 to January 31, 2004.

Sixth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend articles 16 and 17 of the Articles of Association and to give it the following wording:

Art. 16. The Company's financial year begins on February 1st and closes on January 31st.

Art. 17. Each year, as of the 31st of January, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s) toward the company.

At the same time, the management will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of partners together with the balance sheet.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately forty thousand euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le seize avril.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, en remplacement de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, actuellement empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée TROPICAL ISLAND, S.à r.l, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B 94.905, constituée suivant acte reçu le 8 juillet 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 886, page 42505, du 29 août 2003.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Rachel Uhl, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Ainsi qu'il résulte de ladite liste de présence, toutes les 500 (cinq cents) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont préalablement été informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 3.487.500 (trois millions quatre cent quatre-vingt-sept mille cinq cent euro) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euro) à EUR 3.500.000 (trois millions cinq cent mille euro) par l'émission de 139.500 (cent trente-neuf mille cinq cent) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euro) chacune, par apport en numéraire.

- 2.- Modification afférente de l'article 8 des statuts.
 - 3.- Changer la date de clôture de l'exercice social de la société du 31 décembre au 31 janvier.
 - 4.- Fixer la date de la première clôture au 31 janvier 2004.
 - 5.- Modifier les articles seize et dix-sept des statuts.
- Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de EUR 3.487.500 (trois millions quatre cent quatre-vingt-sept mille cinq cent euro) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500 (douze mille cinq cent euro) à EUR 3.500.000 (trois millions cinq cent mille euro) par l'émission de 139.500 (cent trente mille cinq cent) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euro) chacune, par apport en numéraire.

Deuxième résolution

Il est décidé d'admettre la souscription de:

1.104.625 parts sociales nouvelles par TANJONG ENTERTAINMENT (L) Ltd, société de droit Malaisien ayant son siège social au Level 1, Lot 7, Block 7, Saguking Commercial Building, Jalan Patau-Patau, 87000 Labuan, F.T. Labuan, Malaisie.

2. 34.875 parts sociales AU LEISURE INVESTMENTS PTE Ltd, une société du droit de Singapour, ayant son siège social au 8 Cross Street, #11-00, PWC Building, Singapore 048424.

Intervention - Souscription - Liberation

Ensuite TANJONG ENTERTAINMENT (L) Ltd et AU LEISURE INVESTMENTS PTE Ltd, représentées par M. Patrick Van Hees, prénommé, en vertu des procurations dont mention ci-avant;

ont déclaré souscrire aux 139.500 (cent trente-neuf mille cinq cent) parts sociales nouvelles, et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de 3.487.500 (trois millions quatre cent quatre-vingt-sept mille cinq cent euro) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'article 8 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 8. Le capital social est fixé à 3.500.000 (trois millions cinq cent mille euro) divisé en 140.000 (cent quarante mille) parts sociales de EUR 25 (vingt-cinq euro) chacune.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de changer la date de clôture de l'exercice social de la société du 31 décembre au 31 janvier.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de fixer la date de la première clôture au 31 janvier 2004, de sorte que le premier exercice social ayant débuté le 8 juillet 2003 se termine le 31 janvier 2004.

Sixième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article seize et dix-sept des statuts pour leur donner la teneur suivante:

Art. 16. L'exercice social commence le 1^{er} février et se termine le 31 janvier.

Art. 17. Chaque année, avec effet au 31 janvier, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la société.

Au même moment la gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée ensemble avec le bilan.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quarante mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Van Hees, R. Uhr, J. Seckler.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2004, vol. 20CS, fol. 95, case 4. – Reçu 34.875 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2004.

J. Elvinger.

(035111.3/211/163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

TROPICAL ISLAND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 94.905.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(035112.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

PUBLISHING INTERNATIONAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.064.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2003, enregistrés à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04681, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour PUBLISHING INTERNATIONAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme

M. van de VAART

Administrateur

(034598.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

INTEKBIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.
R. C. Luxembourg B 90.675.

L'an deux mille quatre, le vingt et un avril.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société établie et ayant son siège social à Luxembourg, sous la dénomination de INTEKBIO S.A., R.C. B n° 90.675, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 23 décembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 162 du 15 février 2003.

La séance est ouverte à seize heures trente sous la présidence de Monsieur Philippe Chantereau, expert-comptable, demeurant à Leudelange.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les trois mille cent actions d'une valeur nominale de dix euros chacune, constituant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros, sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocation préalable après avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous présents ou représentés restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- à EUR 100.000,- par l'émission de 6.900 nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 10,- chacune.

- Souscription aux nouvelles actions en espèces.

2. Modification subséquente de l'article 3 des statuts.

3. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Le capital social est augmenté à concurrence de soixante-neuf mille (EUR 69.000,-) euros pour le porter de son montant actuel de trente et un mille (EUR 31.000,-) euros à cent mille (EUR 100.000,-) euros par la création et l'émission de six mille neuf cents (6.900) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix (EUR 10,-) euros chacune.

L'autre actionnaire ayant renoncé à son droit de souscription préférentiel, les nouvelles actions ont été souscrites et entièrement libérées en espèces par MELODY HOLDING CORP., une société avec siège social à Belize, Jasmine Court, 35A Regent Street, P.O. Box 1777, Belize City,

ici représentée par Monsieur Philippe Chantereau, préqualifié, en vertu d'un mandat général, donné à Belize City, Belize, le 10 décembre 2002.

Lequel mandat général restera annexé aux présentes pour être enregistré en même temps.

Il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément que le montant de soixante-neuf mille (EUR 69.000,-) euros est dès à présent à la libre disposition de la société.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à cent mille (EUR 100.000,-) euros (EUR) divisé en dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de dix (EUR 10,-) euros (EUR) chacune.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix-sept heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec nous Notaire la présente minute.

Signé: P. Chantereau, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2004, vol. 20CS, fol. 94, case 5. – Reçu 690 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2004.

A. Schwachtgen.

(034959.3/230/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

INTEKBIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.

R. C. Luxembourg B 90.675.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 466 du 21 avril 2004, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(034960.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

EUROSPRINT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 57.946.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le six avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Edmond Ries, directeur, demeurant à Luxembourg.

«le mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société FINCO TRUST S.A., ayant son siège social à CH-6900 Lugano, Via Peri 9e;

«le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme EUROSPRINT HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5 Boulevard de la Foire, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le 57.946, a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger le 20 janvier 1997 publié au Mémorial C du 6 février 1997;

II.- Que le capital social de la société anonyme EUROSPRINT HOLDING S.A., prédésignée, s'élève actuellement à cent vingt mille Francs Suisses (CHF 120.000,-) représentés par mille deux cent (1.200) actions de EUR 100,- (cent Euro), chacune intégralement libérée.

III.- Que son mandant est devenu propriétaire de 1.200 actions de ladite société.

IV.- Qu'en tant qu'actionnaire unique son mandant déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société en date de ce jour.

V.- Que son mandant déclare en outre que le passif a été apuré et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Que son mandant donne décharge à tous les administrateurs, et au commissaire de la société.

VII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

VIII.- Qu'il y a lieu de procéder à l'annulation des actions de la société dissoute

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: E. Ries, J. Elvinger

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2004, vol. 143S, fol. 25, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2004.

J. Elvinger.

(035085.3/211/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

INVERSIONES EN ALQUILER DE MAQUINARIA I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 99.750,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 95.232.

En date du 19 avril 2004, le conseil de gérance de la société INVERSIONES EN ALQUILER DE MAQUINARIA I, S.à r.l., a décidé de transférer le siège social de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04390. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): Signature.

(034599.3/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

AUDIT CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8055 Bertrange, 166, rue de Dippach.

R. C. Luxembourg B 72.543.

L'an deux mille quatre, le seize avril

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société AUDIT CONSULTING S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Thyges Walch Marthe, notaire de résidence à Luxembourg en date du 3 novembre 1999 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 29 du 10 janvier 2000.

L'assemblée est ouverte à quinze heures trente et présidée par Monsieur Christophe Hamen, administrateur délégué de la société, demeurant à L-8092 Bertrange, 38, rue Schauwenburg.

Qui désigne comme secrétaire Monsieur Roland Hamen, employé privé, demeurant à F-57330 Escherange, 4, rue des Prés, Molvange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Raymond Thill, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Le bureau étant ainsi constitué le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I- L'ordre du jour de l'assemblée et le suivant:

1. Transfert du siège de la société de L-1471 Luxembourg, 188, route d'Esch vers L-8055 Bertrange, 166, rue de Dippach avec effet immédiat.

2 Modification subséquente de l'article 2 alinéa 1^{er} pour lui donner la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg.»

II- Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée aux présentes ensemble avec les procurations signées et variées par les mandataires et paraphées par les comparants et le notaire.

III- Il résulte de cette liste de présence que toutes les actions de la société sont représentées à la présente assemblée, de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur son ordre du jour, qui a été communiqué préalablement aux présentes actionnaires qui en ont pris connaissance, ce qui est expressément reconnu par respectivement les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés.

IV- L'assemblée, après avoir reconnu l'exactitude de ce qui précède, prend les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle de L-1471 Luxembourg, 188, route d'Esch à L-8055 Bertrange, 166, rue de Dippach, avec effet immédiat.

Deuxième résolution

L'assemblée décide en conséquence de modifier l'article 2 en son alinéa 1^{er} pour lui donner la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Bertrange, Grand Duché de Luxembourg.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à quinze heures quarante-cinq.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Hamen, R. Hamen, R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2004, vol. 143S, fol. 31, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2004.

A. Schwachtgen.

(034962.3/230/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

AUDIT CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8055 Bertrange, 166, rue de Dippach.

R. C. Luxembourg B 72.543.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 439 du 16 avril 2004, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(034963.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

IMMOBILIERE SAINT MARCEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 99.814.

L'an deux mille quatre, le vingt et un avril.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de IMMOBILIERE SAINT MARCEL S.A., R.C. Numéro 99.814, constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 mars 2004, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte à quatorze heures trente sous la présidence de Monsieur Alain S. Garros, juriste, demeurant à L-1933 Luxembourg, 45, rue Siggy vu Lëtzebuerg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les trente et une (31) actions d'une valeur nominale de mille (EUR 1.000,-) euros chacune constituant l'intégralité du capital social de trente et un mille (EUR 31.000,-) euros sont dûment représentées à la présente Assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'Assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires tous représentés et des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement. Restera pareillement annexée aux présentes la procuration de l'actionnaire représenté, après avoir été paraphée 'ne varietur' par les comparants.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de EUR 4.000,- par la création et l'émission de 4 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1.000,- chacune et libération en espèces.

2. Modification afférente de l'article 3 des statuts.

L'assemblée a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après avoir reconnu qu'elle était régulièrement constituée prend, après délibération, à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

Le capital social est augmenté à concurrence de EUR 4.000,- pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- à EUR 35.000,- par la création et l'émission de 4 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1.000,- chacune.

L'autre actionnaire ayant renoncé à son droit de souscription préférentiel, ces 4 nouvelles actions ont été intégralement souscrites par G.T. IMMOBILIER S.A, une société avec siège social au 2 rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg, ici représentée par Monsieur Alain S. Garros, juriste, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité d'administrateur-délégué de ladite société, et elles ont été entièrement libérées en espèces, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

En conséquence, l'article 3 des statuts est modifié pour avoir la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente-cinq mille (EUR 35.000,-) euros (EUR), divisé en trente-cinq (35) actions d'une valeur nominale de mille (EUR 1.000,-) euros (EUR) chacune».

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à quinze heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: A.S. Garros, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2004, vol. 20CS, fol. 94, case 3. – Reçu 40 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2004.

A. Schwachtgen.

(034966.3/230/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

IMMOBILIERE SAINT MARCEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 99.814.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 461 du 21 avril 2004, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(034967.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

IMMOINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 55.302.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 23 avril 2004, réf. LSO-AP04103, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2004.

Pour IMMOINT S.A., Société Anonyme

J. Claeys

Administrateur

(034600.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

INVERSIONES EN ALQUILER DE MAQUINARIA II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 23.300,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 95.308.

En date du 19 avril 2004, le conseil de gérance de la société INVERSIONES EN ALQUILER DE MAQUINARIA II, S.à r.l., a décidé de transférer le siège social de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04393. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034601.3/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.
